

Dr Denis ERNI
Boîte Postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
0041 79 688 34 30
denis.erni@a3.epfl.ch

AUX ORATEURS TÉLÉVISÉS AU TJ DE LA RTS
de l'Assemblée du PS du 30.11.2019, soit :

Christian LEVRAT, Président du PS
Hans STÖCKLI, Conseiller aux Etats PS/BE
Barbara LANTHEMANN, Présidente PS, VS Romand
Roger NORDMANN, Chef Groupe Parlement PS

Estavayer-le-Lac, le 4 décembre 2019
http://www.swisstribune.org/doc/191204DE_CL.pdf

COPIE D'UN COURRIER ADRESSÉ A PIERRE-YVES MAILLARD / DEMANDE DE TRANSPARENCE

Madame, Messieurs les Orateurs télévisés du PS au TJ de 19h30 de la RTS du 30 novembre 2019,

Lors de votre assemblée du 30 novembre dernier, le Journaliste Darius Rochebin a dit que le parti socialiste voulait réagir face à son recul aux élections fédérales.

A l'écoute¹ du journal télévisé, on entend un seul orateur qui rapporte les reproches que font le peuple à votre parti. Il s'agit de Mme Barbara LANTHEMANN, citation :

« COMBIEN DE FOIS PENDANT LA CAMPAGNE, DES GENS NOUS ONT DIT : VOUS NE PARLEZ PAS DES SUISSES, DES PETITS, DES FAIBLES, DES RENTIERS, DE CEUX QUI ONT DE LA PEINE ET NOUS ON DOIT THÉMATISER LÀ-DESSUS, C'EST CELA NO THÈMES »

Je remercie Mme Barbara LANTHEMANN d'avoir tiré la sonnette d'alarme sur votre Silence face aux faibles et aux petits.

Vous êtes le parti qui affirme se battre pour l'égalité des citoyens. Vous êtes le parti qui dit qu'il veut lutter contre la LOI DU PLUS FORT.

Pour pouvoir lutter efficacement contre la Loi du plus fort, il faut déjà expliquer publiquement comment les plus forts violent les droits des plus faibles. Des membres du parti « Les Verts » l'ont fait en thématissant sur les élites corrompues, sur le manque de transparence. C'était notamment le cas dans le cadre de l'affaire de car postal.

Si vous ne parlez pas des Suisses qui subissent la Loi du plus fort et n'expliquez pas comment cela fonctionne, vous ne pouvez pas avoir la confiance du peuple.

¹ <https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/congres-du-ps-apres-le-revers-subi-lors-des-elections-federales-christian-levrat-appelle-a-une-clarification-avec-les-verts?id=10907374>

De l'exemple donné par deux Conseillers nationaux sur l'importance de la transparence dont un membre du PS

Lors de l'élection du Procureur général de la Confédération, il y a eu deux Conseillers nationaux qui ont expliqué au peuple l'importance de la transparence et du respect des garanties de procédures. Je rappelle que le Procureur général de la Confédération faisait des entretiens sans protocoles.

J'avais moi-même fait une très mauvaise expérience avec une personnalité du parti socialiste qui avait fait organiser une médiation sans protocole. Il s'agit de Pierre-Yves MAILLARD.

Lorsque M. Carlos SOMMARUGA, membre du PS, et Mme Sibel ARSLAN, membre du parti les Verts, ont expliqué que des entretiens sans protocoles n'étaient pas tolérables, j'étais très heureux de voir que les membres de ces deux partis défendaient des Valeurs communes pour le respect des droits de notre peuple. Ils montraient qu'ils voulaient lutter ensemble pour le respect des droits humains.

Lors des élections fédérales, j'ai de nouveau eu des contacts avec des personnalités socialistes qui ne veulent pas de transparence. Ces personnalités socialistes ne veulent pas parler des Suisses, des faibles, des petits, de ceux dont les droits fondamentaux sont violés avec la Loi du plus fort. C'est ce reproche que font les gens au parti socialiste, comme l'a si bien relevé Mme Barbara LANTHEMANN.

Comme vous avez aussi au parti des membres tel que M. Carlos SOMMARUGA qui se battent pour la transparence et le respect des garanties de procédures, j'ai envoyé le 27 novembre 2019, le courrier² ci-joint à Pierre-Yves Maillard. Ce courrier porte sur cette question du respect des garanties de procédures.

De l'enregistrement ci-joint avec la copie du courrier du 27 novembre adressé à Pierre-Yves MAILLARD que je vous transmets pour action

Dans ce courrier ci-annexé que j'ai adressé à Pierre-Yves MAILLARD, je l'informe qu'une copie de ce courrier sera envoyée à différentes personnalités. En tant qu'Orateurs télévisés de l'Assemblée du PS au TJ de la RTS, vous faites partie de ces personnalités.

Vous trouverez de plus en annexe la copie de l'enregistrement dont Pierre-Yves MAILLARD a eu connaissance de l'existence selon ce courrier daté du 27 novembre 2019. Je vous demande de prendre deux minutes pour écouter cet enregistrement. Vous découvrirez ainsi un entretien informel, sans protocole, où un directeur d'une entreprise se fait menacer de limogeage s'il ne cède pas au chantage fait avec une fausse dénonciation. Il a refusé de céder et il a été limogé.

Comme vous luttez contre la LOI DU PLUS FORT, je vous demande d'organiser une rencontre avec Pierre-Yves MAILLARD pour qu'il puisse vous orienter et s'expliquer en ma présence sur le contenu de ce courrier que je lui ai adressé. Il serait aussi bien d'inviter M. Carlos SOMMARUGA. Il a montré que le parti socialiste pourrait être digne de confiance de notre peuple, à condition que tous ses membres respectent la transparence et parlent des plus faibles, victimes de la Loi des plus forts.

Veillez agréer, Madame, Messieurs les Orateurs télévisés du PS au TJ de 19h30 de la RTS du 30 novembre 2019, mes salutations cordiales.


Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes : http://www.swisstribune.org/doc/191204DE_CL.pdf

Annexe : enregistrement

² http://www.swisstribune.org/doc/191127DE_PM.pdf